

# Guide pour mieux appréhender le handicap psychique dans l'entreprise

## INTÉGRATION & MAINTIEN EN EMPLOI



témoignages



expertises



chiffres clés



définitions



[www.clubhousefrance.org](http://www.clubhousefrance.org)

institut  randstad

**« IL EST PLUS DIFFICILE DE DÉSAGRÉGER UN PRÉJUGÉ QU'UN ATOME »**

**Albert Einstein**



### **Remerciements**

*Ce guide est un outil collaboratif, co-construit avec les membres du Clubhouse Paris ainsi que Philippe Bouchard du Groupe Randstad. Un grand merci aux bénévoles actifs pour la relecture, ils se reconnaîtront. Cette collaboration a été animée par Elsa Abecassis de l'Association Clubhouse France.*

*Toutes les fonctions et intitulés figurant dans ce document se déclinent au féminin comme au masculin.*

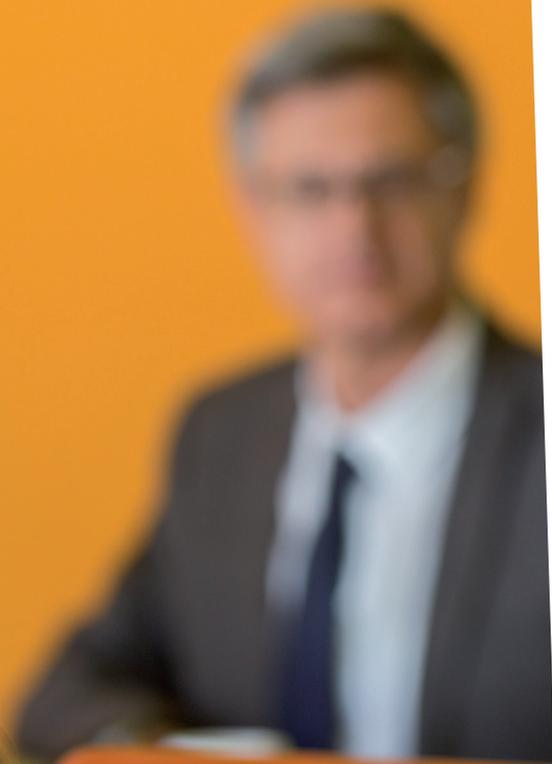
*Crédits photos : Fotolia p.3 - HRCP p.4 - Association Clubhouse France p.22.*

*Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation de l'Association Clubhouse France.*

# Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>De quoi parlons-nous ?</b>	<b>7</b>
<b>Les principaux troubles psychiques</b>	<b>9</b>
<b>Un enjeu de société majeur</b>	<b>13</b>
<b>Lutter contre la stigmatisation</b>	<b>15</b>
<b>Optimiser le maintien en emploi</b>	<b>16</b>
<b>Conclusion</b>	<b>21</b>
<b>Clubhouse France : un partenaire expert de l'accompagnement de personnes vivant avec un trouble psychique grave</b>	<b>22</b>
<b>Un partenariat constructif entre Clubhouse France et HP consultancy partners</b>	<b>23</b>





# Editorial



**Laurent Morestain,**  
**Président de l'Institut Randstad pour l'Égalité des Chances,**  
**Secrétaire Général de Groupe Randstad France.**

« La santé mentale est aujourd'hui un enjeu majeur des politiques de prévention des entreprises. Les troubles psychiques font peur parce qu'ils interrogent notre capacité à maîtriser notre comportement et nos actions.

La stigmatisation des salariés souffrant de troubles psychiques s'ajoute à la trop longue liste des stéréotypes discriminatoires qu'il y a lieu de combattre en milieu professionnel. Et malgré la reconnaissance juridique des maladies psychiques au titre du handicap, les mentalités peinent à évoluer.

C'est donc tout naturellement que l'Institut Randstad s'est rapproché de l'Association Clubhouse France afin de soutenir l'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques. L'Institut a également sollicité les compétences RH de HR consultancy partners, qui accompagne les entreprises notamment dans la prévention et la gestion des risques psychosociaux.

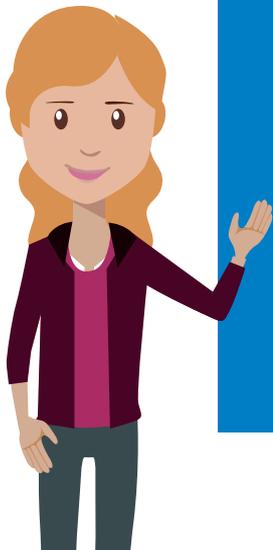
Ce guide a l'ambition de déconstruire les préjugés liés aux maladies psychiques, en donnant aux managers et aux équipes quelques clés de compréhension et des pistes permettant aux salariés en souffrance psychique de conserver ou retrouver une vie sociale et professionnelle digne, rejoignant ainsi les valeurs humaines d'égalité des chances que l'Institut Randstad défend depuis plus de dix ans. »

# Introduction

Nous sommes tous susceptibles d'être confrontés à une épreuve difficile tant au niveau personnel (accident de la vie, perte d'un proche, ...) que professionnel. Ces événements peuvent accentuer un trouble sous-jacent et nous plonger dans un état de fragilité extrême. Selon les prévisions de l'Organisation Mondiale de la Santé, en 2020, 33 % de la population française sera touchée, au moins une fois dans sa vie, par un trouble psychique qui affectera sa vie professionnelle et, ou personnelle.

Ainsi, face à cet enjeu de société croissant, le Groupe Randstad et l'Association Clubhouse France se sont associés pour concevoir ce guide. Il vise à démystifier les tabous autour de nos représentations sur le handicap psychique, à amorcer un dialogue et à aider les salariés et leurs managers à mieux comprendre et gérer les implications du handicap psychique dans le monde du travail.

6



## Le cadre légal

Comme nous l'explique *Claire Le Roy-Hatala, Docteur en sociologie des organisations*, la loi de 2005 sur le handicap propose pour la première fois une tentative de définition du handicap (ce qui n'était pas le cas des précédentes lois qui s'en référaient aux administrations compétentes) : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant* ». Une des évolutions notables de cette définition est la reconnaissance de l'altération des fonctions psychiques comme composante étiologique du handicap, et ce de façon distincte des fonctions mentales et cognitives. La question se pose alors de la prise en compte du handicap psychique dans les politiques du handicap notamment au sein des entreprises.

# De quoi parlons-nous ?



## Quelques définitions

Santé mentale, troubles, maladies ou handicaps psychiques, il est important de mieux comprendre ces notions clés.

**La santé mentale** est une composante essentielle de notre santé. L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé comme « **un état de complet bien-être physique, mental et social, et pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité** ». C'est donc un état dans lequel une personne peut surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté.

**Les maladies psychiques** sont des pathologies classifiées (en tenant compte de leur chronicité et de leur amplitude) par des psychiatres à la suite d'observations de symptômes donnant lieu à un diagnostic.

**Le handicap psychique** est une conséquence d'une maladie psychique qui peut impacter différents aspects de la vie : la santé, les relations sociales et l'insertion ou le maintien dans le monde du travail.

**Les troubles psychiques** désignent un ensemble d'affections entraînant des gênes, souffrances ou troubles comportementaux dans la vie quotidienne. Ils peuvent exister sans qu'il y ait de maladie, altérer le fonctionnement de la personne, ou nécessiter un accompagnement spécifique.

## **1<sup>er</sup> Saviez-vous**

*Une personne diagnostiquée schizophrène et traitée peut avoir une bien meilleure santé qu'une personne sans aucun diagnostic psychique.*



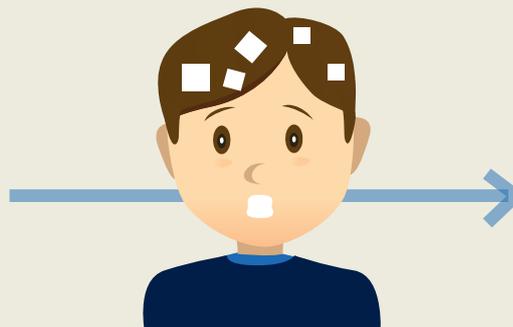
## Handicap psychique et handicap mental, quelles différences ?

8



### **Handicap psychique**

N'affecte pas directement les capacités intellectuelles mais leur mise en oeuvre, de manière ponctuelle au cours de la vie, caractérisé par une variabilité de l'état.



### **Handicap mental**

Caractérisé par des limitations stables du fonctionnement intellectuel.



# Les principaux troubles psychiques

Dépression, bipolarité, schizophrénie sont des maladies qui envahissent les médias et les conversations, voici quelques éclaircissements.

## La dépression

La dépression se manifeste par une humeur triste, une perte d'intérêt, une baisse de l'énergie, une diminution de l'estime et de la confiance en soi, une culpabilité injustifiée, des troubles du sommeil.

La dépression est une maladie très répandue. Elle affecte indifféremment des personnes de tous âges, de tous milieux et de tous styles de vie.

### L'EXPERTISE DU VÉCU

« Suite à un burn-out, je suis progressivement tombée dans une longue dépression qui a duré plus de 3 ans. J'avais perdu confiance en moi, je doutais de moi au travail et dans mes relations sociales et professionnelles.

J'étais enfermée dans la souffrance sans la ressentir réellement, j'avais perdu toute lucidité. Ce fut une période très dure, une chute libre. »

Fabienne,  
membre du Clubhouse  
PARIS



## ? le Saviez-vous

Une baisse de forme ou un coup de blues à l'entrée de l'hiver ne fait pas de vous une personne dépressive.

La dépression affecte 2,5 millions de Français chaque année



Source : Fondation FondaMental



A RETENIR



dépression

Ne pas confondre



épuisement professionnel (burn-out)

### LIEN AU TRAVAIL

Le travail n'est pas la cause première de déclenchement, mais peut être un facteur aggravant

Sentiment de fatigue intense, progressive menant à l'épuisement, de perte de contrôle et d'incapacité à aboutir à des résultats concrets au travail

### LA NOTION DE STRESS

Une dépression sur deux survient en situation de stress

La situation de stress chronique est à l'origine du burn-out



## Le trouble bipolaire

Autrefois appelé psychose maniaco-dépressive, le trouble bipolaire fait partie des « troubles de l'humeur ».

Le terme « bipolaire » évoque les deux pôles, manie (euphorie) et dépression, manifestations de l'instabilité de l'humeur. Durant la phase maniaque, la personne est hyperactive, inhabituellement volubile, fait de multiples projets, peut se montrer hyperperformante mais peut aussi perdre toute inhibition, engager des dépenses inconsidérées.

**Les troubles bipolaires affectent 1,5% de la population**

Source : Fondation FondaMental



Pendant la phase dépressive, la personne présente des signes de très grande tristesse, durant laquelle elle est ralentie, n'a goût à rien, avec parfois des envies de mettre fin à sa vie. Entre ces deux pôles, la personne bipolaire retrouve un état normal dans sa vie quotidienne.

**? le Saviez-vous**

*Ce n'est pas parce qu'une personne a des hauts et des bas qu'elle souffre de bipolarité. Un indicateur est l'intensité de la souffrance ressentie lors des fluctuations d'humeur.*

## HISTOIRE VÉCUE

« J'ai d'abord souffert de phobie scolaire, puis de dépression chaque année, mais cela ne m'a pas empêché d'obtenir une maîtrise de droit. En pleine préparation du concours de l'Ecole de la Magistrature, j'ai fait une crise - je me prenais pour un grand prophète et je pensais que le soleil me suivait dans la rue - suivie d'une dépression durant laquelle mon délire s'est inversé : j'interprétais la pluie ou l'orage comme la colère de Dieu contre moi. Vous allez trouver ça ridicule mais j'ai même pensé que j'étais responsable du tsunami en Indonésie... J'ai finalement été diagnostiquée bipolaire, ce qui m'a permis d'avoir un accompagnement adapté et mes délires se sont arrêtés. »

**Sophie,**  
membre du  
Clubhouse PARIS



## La schizophrénie

La schizophrénie est une pathologie aux multiples symptômes dont la réalité est largement méconnue.

Il s'agit d'un fonctionnement anormal de certains circuits neuronaux du cerveau, qui peut se manifester de façon variable :

- par des troubles du cours de la pensée et de la perception, au maximum par une incohérence et des hallucinations
- par des difficultés à communiquer
- par un retrait social avec un isolement progressif

Bien souvent, la personne ne demande pas d'aide, la situation se dégrade, la désinsertion progresse et le diagnostic est souvent posé très tardivement.

Différentes possibilités thérapeutiques et l'accompagnement familial et social permettent de stabiliser la pathologie.

### ? le Saviez-vous

*Non, le docteur Jekyll et Mister Hyde n'étaient pas schizophrènes... Il s'agit d'un trouble de « dédoublement de la personnalité ». Il se peut que ce trouble soit un symptôme d'un trouble schizophrénique, néanmoins la majorité des personnes vivant avec une schizophrénie n'ont pas de dédoublement de la personnalité.*

La schizophrénie touche 1 % de la population adulte en France

Source : Fondation FondaMental



Il existe près de **30** formes  
(très) différentes de **schizophrénie**.



## Un modèle pour comprendre les troubles psychiques : le modèle biopsychosocial

12

*Dans la majorité des cas, trois facteurs sont à l'origine du trouble psychique, selon le "modèle biopsychosocial".*

**Bio**, désigne la composante biologique, déterminée par les gènes, avec une possible vulnérabilité.

**Psycho**, c'est la personnalité, composante liée à l'histoire de la personne et aux événements auxquels elle a été confrontée durant son enfance et son adolescence. Une personne ayant été victime d'agression ou en situation de carence affective, confrontée à une séparation ou à un deuil, peut présenter une vulnérabilité psychologique et un seuil de tolérance moindre. Notre patrimoine génétique et notre histoire ne nous mettent pas à égalité devant les difficultés.

**Le facteur social**, c'est l'environnement qui très souvent joue un rôle détonateur, notamment en cas de stress.



**A RETENIR**

Face à ces situations il est important de mettre en place une **stratégie de rétablissement**. Le rétablissement est un cheminement accompli par une personne pour se réapproprier sa vie et se réinsérer dans la société. Un processus profond qui dure toute la vie, dans le but de mener une existence accomplie, que les symptômes existent ou non.

### HISTOIRE VÉCUE

« Diagnostiqué d'un trouble bipolaire en 2005, j'ai vécu normalement, en partie grâce à mon traitement, jusqu'en 2013, puis j'ai rechuté en raison d'une mauvaise observance de ce traitement. Depuis je me suis bien entouré pour juguler les alertes.

J'ai bâti une « alliance thérapeutique » avec mes médecins, ma famille et mes vrais amis qui ne m'ont jamais quitté. »

**Olivier**, membre du Clubhouse PARIS



# Le handicap psychique : un enjeu de société majeur

Pourquoi le handicap psychique est devenu un enjeu fondamental : **5** raisons

**1** Parce que statistiquement, nous sommes tous concernés !

**2** Parce que la demande et l'accès aux soins restent souvent tardifs et il n'existe pas de traitement miracle.

De ce fait, les conséquences pour les personnes souffrantes et leurs proches trop souvent sont très lourdes.

**3** Parce que c'est la **porte ouverte à la grande exclusion**. Perte d'autonomie, repli sur soi, isolement, exclusion, pouvant aller jusqu'à la vie dans la rue (SDF) et le suicide, comptent parmi les principales conséquences de ces maladies.

« La proposition préalable d'un logement stable est un appui nécessaire au processus de rétablissement. »

**Bruno TORREGROSSA,**  
Coordinateur  
Un Chez-Soi d'Abord Paris

## HISTOIRE VÉCUE

« Après plus de 20 ans de souffrance sans mettre un nom sur sa maladie, Paul a été diagnostiqué bipolaire. A 43 ans, un soir de Noël, il fait son « coming out » et révèle ce diagnostic à ses proches, en précisant qu'il suit minutieusement son traitement et qu'il a accepté le fait de vivre toujours avec ce trouble. Une heure après, son oncle lui chuchote à l'oreille... que lui aussi est bipolaire depuis 15 ans. S'il avait osé lui dire plus tôt, alors qu'il le savait en difficulté, cela aurait probablement évité à Paul de nombreuses années gâchées. »



**Paul,**  
membre du  
Clubhouse PARIS

13

« J'ai côtoyé les portes de l'enfer un certain jour de mars 2011, et je suis resté trois ans en accident de travail dans l'inactivité la plus totale, en tournant le dos à mes proches. Je vivais à l'imparfait. L'isolement, la désocialisation et l'addiction (alcool et médicament) étaient mes camarades. »



**Jules,**  
membre du  
Clubhouse PARIS

**4** Parce que les maladies psychiques pâtissent d'une forte stigmatisation, et que les préjugés peuvent être encore plus dévastateurs que la maladie elle-même.

Objets de peurs, de fantasmes et d'un traitement médiatique trop souvent placé sous l'angle du fait divers, les maladies psychiques peuvent susciter le rejet et entraîner la stigmatisation de ceux qui en sont atteints, ce qui empêche souvent les personnes touchées de demander de l'aide ou même d'en parler avec leurs proches.

**5** Parce que la réalité est à l'opposé des représentations.

Les personnes atteintes d'une maladie psychique sont en profonde souffrance et sont avant tout une menace envers elles-mêmes.

**? le Saviez-vous**

*Un patient suivi en psychiatrie a 12 fois plus de risques d'être victime d'un crime violent que la population générale et 140 fois plus de risques d'être victime d'un vols.*

Source : Rapport de la Commission « Violence et santé mentale » Anne Lovell 2005.

Noël,  
membre du Clubhouse  
PARIS



## HISTOIRE VÉCUE

« Souvent, nous ne voulons pas parler de notre trouble pour ne pas donner une mauvaise impression de nous, alors qu'il est essentiel d'en parler pour clarifier certaines situations. Ces troubles touchent beaucoup de gens et il faut savoir les déceler le plus rapidement possible pour les soigner. Bien soigné, on est une personne normale qui vit à l'intérieur de ses limites pour rester en bonne santé. »

# Lutter contre la stigmatisation

Les représentations des troubles et maladies psychiques génèrent des incompréhensions, une mise à l'écart, des exclusions et des rejets. Elles engendrent un phénomène de stigmatisation, qui impacte fortement la vie des personnes concernées. Leurs conséquences peuvent être encore plus graves que la maladie elle-même.

## Tordre le cou à quelques idées reçues Les stéréotypes les plus répandus sur les troubles psychiques\*



Pour **3/4**  
des français,  
un malade psychique est  
une personne dangereuse.



Plus d'**1** français sur **2**  
est gêné à l'idée de partager son toit  
avec une personne ayant  
une maladie psychique.



**1/3** des français  
sont gênés à l'idée de travailler  
dans la même équipe et de partager  
un repas avec une personne  
ayant une maladie psychique.



La réalité :

**Moins de 1%**  
des crimes sont commis  
par des personnes  
atteintes de maladies  
psychiques.

**AUCUNE** corrélation  
entre diagnostic  
psychiatrique et  
passage à l'acte violent  
n'a été scientifiquement  
prouvée.

# Optimiser le maintien en emploi des personnes fragilisées par des troubles psychiques



Trouble psychique et emploi : chiffres clés

**1ÈRE** cause d'invalidité

**2ÈME** cause d'arrêt de travail

Source : rapport CNAM - 2004

**20%** de la population souffre de troubles psychiques en Europe. **Plus de 60 % sont en emploi.**

Source : OCDE - Rapport mal être au travail ? Mythe et Réalité sur la santé mentale et l'emploi - 2012



*Le handicap psychique est compatible avec le travail.*

*Avec un traitement et un suivi adaptés, certaines personnes peuvent avoir une vie professionnelle y compris au plus haut niveau de responsabilité.*

*D'où l'importance de ne jamais considérer une situation comme définitive et d'être vigilant sur l'accompagnement dans la durée.*

*Cependant en fonction de la pathologie, l'accès au travail est différent :*

*- un épisode isolé de dépression (le cas le plus fréquent) est plus souvent compatible avec une insertion et un fonctionnement professionnel normal une fois la période de consolidation (6 mois en moyenne) passée.*

*- une dépression récurrente et des troubles bipolaires stabilisés sont le plus souvent compatibles avec une insertion et un fonctionnement professionnel normal voire supérieur (créativité, implication, sensibilité). Il y a de nombreux exemples de grandes réussites professionnelles.*

*- La schizophrénie nécessite souvent un aménagement du cadre de travail et une recherche minutieuse de l'adéquation entre les domaines de performances cognitives préservés et le type de travail.*

## 16 Des dispositifs de prévention à mettre en place

### Le cadre de travail

Pour compenser un handicap psychique, il est souvent nécessaire d'axer l'accompagnement sur les conséquences et le retentissement des troubles sur le travail.

Pour aménager le poste d'une personne qui vit avec un handicap psychique, la compensation doit prendre en compte différents facteurs immatériels tels que :

**Le rythme de travail :** ajustement des horaires, mi-temps, etc.

**Le suivi managérial**

**L'environnement professionnel :** distance, bureau individuel ou « openspace », télétravail, niveau sonore, luminosité, etc.

**Les relations interpersonnelles :** travail en équipe ou à l'inverse de manière plus autonome afin de limiter les contacts, etc.

## Le rôle du référent

En fonction des situations, on peut désigner un référent interne qui sera l'interlocuteur privilégié de la personne et de l'équipe de travail. Il aura un rôle de soutien auprès du salarié et pourra faire l'interface avec les autres services de l'entreprise.

Il est important de provoquer l'échange, même si nous avons peur de déstabiliser ou de blesser la personne. Et, dans la mesure du possible, encourager la personne à consulter un médecin.



### A RETENIR

Accepter d'intégrer et de maintenir une personne en situation de handicap psychique c'est accepter de composer avec une part d'incertitude. Mais plus le cadre sera précis et rassurant, plus l'incertitude sera faible.

Ce qui n'exclut pas de s'appuyer sur des outils et des méthodologies vecteurs d'expériences réussies.

## HISTOIRE VÉCUE

« Pour m'en sortir, après de nombreuses psychanalyses, il m'a fallu rencontrer le bon médecin qui a su m'expliquer les risques à ignorer la maladie, m'a aidé à prendre conscience de la nature répétitive des symptômes et de l'ampleur des souffrances liées à chaque crise, et enfin, à reconnaître que la prise régulière des médicaments m'aidait à réguler les hauts et les bas. »

Marie, membre  
du Clubhouse  
PARIS



## Combattre ouvertement la stigmatisation en milieu de travail

### Informier et sensibiliser :

mieux vous êtes informés, mieux vous êtes en mesure de combattre les préjugés. En vous documentant sur ce qu'est la maladie psychique - et ce qu'elle n'est pas - vous vous donnez les moyens de réduire les craintes qui lui sont associées.

### S'exprimer :

lorsque vous entendez des remarques blessantes ou des préjugés sur la maladie mentale, manifestez-vous afin de dissiper sa perception négative.

Souvenez-vous qu'il est important d'utiliser un langage respectueux et que les mots peuvent générer d'autres maux.



18

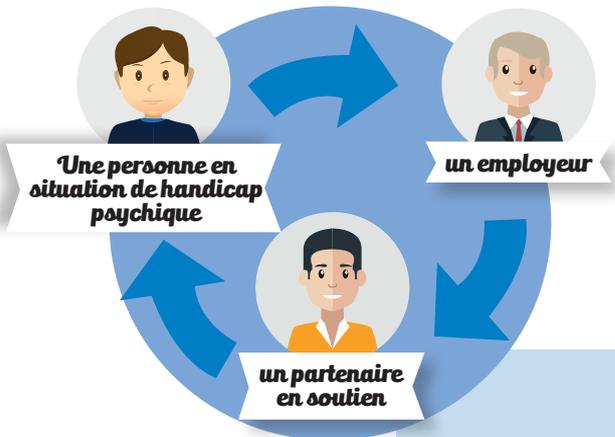
## HISTOIRE VÉCUE

« Avant, j'allais jusqu'au bout de mes limites en me gardant de le dire à ma hiérarchie ou mes collègues que ça commençait à coincer. Aujourd'hui, je me rends compte qu'il faut en parler pour que les entreprises puissent tenir compte des troubles et organiser un aménagement, ce qui n'empêche pas d'avoir sa place dans l'entreprise. Il faut oser demander de l'aide, et l'entreprise doit comprendre qu'un trouble psychique n'est pas incompatible avec l'emploi. Grâce à des points réguliers, on ajuste l'aménagement, et on se sent soutenue et reconnue non pas comme une personne avec des troubles psychiques mais comme une personne qui appartient à l'entreprise au même titre que tout autre salarié. »



Christine,  
membre  
du Clubhouse  
PARIS

## Accompagnement tripartite



Une personne en situation de handicap psychique

un employeur

un partenaire en soutien

### A RETENIR

Pour un accompagnement efficace, le travail en réseau et de façon tripartite est souvent une clé de la réussite.

## L'appui de partenaires pour une intégration réussie

En plus du référent, il est nécessaire de s'appuyer sur des acteurs internes et externes à l'entreprise, capables de mettre en place un dispositif favorable à l'intégration. Les compétences et les outils existent, mais leur mise en œuvre est souvent difficile en raison des tabous qui règnent encore sur la maladie psychique.

La réussite du processus d'intégration est déterminée par la qualité du dialogue entre les différents acteurs et la personne concernée. C'est ce dialogue, ouvert et bienveillant, qui permet la mise en place d'aménagements et d'outils d'accompagnement pertinents.

## Ressources et acteurs sur lesquels s'appuyer pour permettre une intégration réussie

### Qui en interne ?

- Le chargé de Mission Handicap
- La Direction des Ressources Humaines
- La hiérarchie
- Le référent et/ou l'encadrant direct
- Le service de Santé au travail de l'entreprise, notamment le médecin du travail.
- Les représentants du personnel
- Le service de la qualité de vie au travail
- Le CHSCT

### Qui en externe ?

- Le médecin du travail
- Les services de santé au travail
- Le Cap Emploi
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et les Groupes d'Entraide Mutuelle (Gem)
- Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (Samsah)
- Les Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth)
- Les associations d'aide et de soutien aux personnes et aux familles comme Clubhouse France et l'Unafam
- Des centres ressources : Céapsy, etc.
- Des sites internet spécialisés : [www.psychom.org](http://www.psychom.org), etc.

Cette liste n'est pas exhaustive.

# Exemples de collaboration interne et externe possibles

20

## EXPERTISE DE L'ENTREPRISE

« Le Pôle d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PITH) de Generali France a pour mission principale de coordonner et d'animer les actions en faveur de l'emploi, l'intégration et l'accompagnement des personnes handicapées et de faire changer le regard sur le handicap. Le handicap psychique représente une part importante des situations de handicap rencontrées dans l'entreprise.

L'important est de pouvoir détecter et accompagner les personnes concernées afin de les aider à rompre l'isolement dans lequel elles peuvent s'enfermer et à vivre au mieux dans leur collectivité de travail.

Dans cette perspective, Generali France a choisi de collaborer avec Clubhouse France pour bénéficier de son expertise et de ses services d'accompagnement du collectif et de prévention. »

### Florence Déchelette

Pôle d'Insertion des Travailleurs handicapés - Responsable Diversité et Marque employeur chez Generali



## EXPERTISE DE L'ACCOMPAGNEMENT

« Lorsque les équipes de l'association UNIRH THRANSITION interviennent, elles commencent par réaliser un diagnostic en invitant le collaborateur mais aussi son environnement professionnel, à s'exprimer sur leurs besoins.

L'élaboration d'un projet réaliste est souvent une seconde étape délicate qui nécessite un accompagnement spécifique et personnalisé. Nos actions s'inscrivent dans une démarche 100 % sur mesure. Nous oeuvrons alors à la « croisée des chemins » en mobilisant au fil du temps les interlocuteurs internes et externes tant professionnels que médicaux. Ce parcours s'inscrit souvent dans la durée et doit s'initier le plus tôt possible, y compris au cours d'un arrêt maladie.

Le plan des actions à mettre en oeuvre sera souvent double : « faire bouger les lignes » tant du côté de la personne que de l'équipe de travail, et les outils sont en permanence réévalués en fonction des besoins. »

### Anne Roi,

Responsable service UNIRH THRANSITION (Union pour l'Insertion et la Réinsertion professionnelle des personnes Handicapées)



# Conclusion



**Céline Aimetti**

**Déléguée Générale Clubhouse France**

« Il n'a pas été facile de rédiger cette brochure d'information et de simplifier son contenu tant le sujet est important, vaste et profondément complexe. En ce sens, nous espérons que la lecture de ce guide a été source d'apprentissages et de réflexions constructives au profit d'un mieux-être commun urgemment nécessaire.

Une réalité qui nous concerne tous et qu'il est dangereux de nier. Oser en parler sans juger, entre collègues, voisins, proches et amis c'est déjà un pari gagné pour une société plus tolérante et plus inclusive.

Les préjugés et tabous sur les troubles psychiques ont un impact aussi dévastateur que les troubles eux-mêmes ! Non seulement les représentations les plus largement constatées sont à l'opposé de la réalité mais elles induisent également un frein majeur à l'accès aux soins et aux accompagnements adaptés.

N'oublions jamais qu'une personne en situation de handicap psychique ne se réduit pas à sa maladie ! Tout être a des talents qui peuvent s'exprimer si l'opportunité se crée. Notre enjeu aujourd'hui est de vous accompagner, vous, salariés et responsables d'entreprises à porter un nouveau regard sur les personnes souffrant de troubles psychiques. Un regard de compréhension et d'encouragement qui reconnaît les talents et la profondeur personnelle de chacun. »



# Clubhouse France : un partenaire expert de l'accompagnement de personnes vivant avec un trouble psychique grave

**Un objectif** : créer un chaînon manquant entre le suivi médical et une vie active.

**Une mission** : redonner à la personne sa dignité et son pouvoir d'agir.

C'est restaurer, maintenir et améliorer la qualité de vie des personnes fragilisées par un trouble psychique en les aidant à prendre conscience, à développer et à utiliser leurs capacités pour vivre, apprendre et travailler dans la société avec le plus d'autonomie et de satisfaction possibles.

**Une action** : un lieu d'entraide basé sur un modèle d'insertion appelé « clubhouse » qui a fait ses preuves

depuis plus de 60 ans dans plus de 30 pays. L'association a ouvert à Paris en novembre 2011 le 1er clubhouse français, principalement grâce à la générosité privée.

Ce lieu d'entraide unique en France est en fin d'expérimentation dans la perspective de sa modélisation et de son essaimage au niveau national où les besoins sont colossaux (alors que des solutions existent).

**Une démarche** : sensibiliser, créer du lien, informer

L'association accompagne des entreprises et des organismes publics sur des actions de sensibilisation, de formation, de conseil, ainsi que sur des actions de maintien en emploi.

Elle aide les entreprises à prendre en compte le handicap psychique dans leur organisation, et favorise les échanges entre les différents acteurs. Elle aide les personnes concernées à reprendre leur vie en main.



# Un partenariat constructif entre Clubhouse France et HR consultancy partners

Depuis 2014, Randstad et le département Vie au Travail d'HR consultancy partners organisent en partenariat avec l'Association Clubhouse France des sessions de sensibilisation ou de formation des acteurs RH des entreprises sur la prise en compte du handicap psychique, de la prévention à l'accompagnement.

## HR consultancy partners

**Parce que la santé et la sécurité en entreprise ne se négocient pas, HR consultancy partners accompagne les entreprises pour allier bien-être au travail et performance économique.**

Forts de 15 années d'expérience, les psychologues et ingénieurs sécurité de HR consultancy partners conseillent les organisations dans l'amélioration de leur politique de qualité de vie au travail et les accompagnent autour de trois enjeux majeurs :

- **anticiper et améliorer le management de la sécurité** : audits et évaluations des risques psychosociaux, des impacts physiques sur les postes de travail, ateliers de management comportemental, méthode de prévention des troubles musculo-squelettiques...
- **simplifier et optimiser le pilotage des AT/MP**
- **respecter et satisfaire les obligations réglementaires** : formations des membres du CHSCT, évaluation et formation aux risques psycho-sociaux (RPS), diagnostic pénibilité...

HR consultancy partners  
groupe randstad

[www.hrconsultancypartners.fr](http://www.hrconsultancypartners.fr)

Ce guide a été réalisé grâce au soutien de  
l'Institut Randstad



Association Clubhouse France  
43 rue du Télégraphe  
75020 Paris  
Tél. : 01 47 97 25 60



HR consultancy partners  
groupe randstad

institut randstad

[www.grouperandstad.fr](http://www.grouperandstad.fr)  
Institut Randstad pour l'Égalité des Chances  
et le Développement Durable  
276 avenue du Président Wilson  
93211 Saint-Denis la Plaine Cedex  
Tél. : 01 41 62 20 20